

N/REF : 8/08/2024 8H51 C:000053 I:02568
V/REF : AC/B98692
V/Email reçu le Jeudi 08/08/2024 a 8H51

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. AMAR
IMMEUBLE : LES AMARRE -AMAR
56, AVENUE GENERAL DE GAULLE
.
35260 CANCALE

Rennes, le 02 Octobre 2024

Référence Marché : 020018-PBS-001-Lot10 St Malo
LOCALISATION : ALLEE 56 GAULLE - MME PINCEPOCHE 06 87 33 52 75
LOGEMENT N° 119944, PORTE N°B31, 3° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DU ROAI - REMPLACEMENT SI NÉCESSAIRE
Donneur d'ordre : M. F. SANDOVAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 08/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS GAZ
CONSTAT : ROBINET GAZ DÉFECTUEUX
COUPURE GAZ
DÉPOSE DU ROBINET GAZ DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET GAZ
REMISE EN GAZ
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CAHNTIER

OBSERVATIONS : ANNULE ET REMPLACE LA FACTURE 4090211

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS150-Rempl. du ROAI inviolable	1	80,97	80,97
	TOTAL H.T.			80,97
	T.V.A. a 10,00%			8,09
	TOTAL T.T.C.En EURO			89,06

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.